

REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2025-04

DU CONSEIL MUNICIPAL

FOUGAX ET BARRINEUF

Séance du 13 février 2025



Nombre de Membres

Effectif Légal : 11

En exercice : 8

Présents : 5

Pouvoirs : 1

Suffrages exprimés : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février à vingt heures trente, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du Conseil Municipal de la commune de Fougax et Barrineuf, sous la présidence de Monsieur **LAFFONT Hervé**, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : **6 février 2025**

Présents : DEFOIS Christine, LAFFONT Hervé, MARTINEZ Bruno, MARTINEZ Frank, BARRIERE Renaud,

Absents : DROUIN-POIRRIER Ghislaine, MICHAU Maryna, MUNOZ Henri

Procuration d'Henri MUNOZ donnée à Christine DEFOIS

Secrétaire de séance : MARTINEZ Frank

Vote pour : 6

Vote contre :

Abstention :

Ne participe pas au vote :

AFFECTATION RESULTAT : BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'Hervé LAFFONT, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 315 235.67 €
- un déficit de fonctionnement de : 0 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	103 443.48 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	211 792.19 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	315 235.67 €
D Solde d'exécution d'investissement	- 70 831.92 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E - 70 831.92 €
AFFECTATION = C	=G+H 315 235.67 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	70 831.92 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	244 403.75 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0 €

Certifié exécutoire par Hervé LAFFONT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13 février 2025 et de la publication le 13 février 2025

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 009-210901252-20250213-2025_04-DE



A Fougax et Barrineuf,
Le Maire, Hervé LAFFONT

